COPIE D'ACTE DE MARIAGE

de Reda ABOULLAIL---
et de Christelle, Isabelle CHEVRE---

TRANSCRIPTION---
I. Date, heure et lieu du mariage---
Seize mai deux mille seize, seize heures trente minutes, à Témara (Maroc)---
II. Epoux---
Reda ABOULLAIL, technicien spécialisé, né à Rabat (Maroc), le 8 juillet 1988,---
domicilié à Témara, 36 lotissement Hartia, fils de Moulay Abdelaziz ABOULLAIL et de---
Aicha CHITAOUI---
III. Epouse---
Christelle, Isabelle CHEVRE, animatrice, née à Chambéry (Savoie), le 6 juin 1990,---
domiciliée à Saint-Jean-d'Arvey (Savoie), 43 chemin des Thermes, fille de Alain,---
Joseph CHEVRE et de Marie-Pierre, Josette RUBIO---
IV. Consentement des ascendants---
V. Témoins---
VI. Autres énonciations intéressant l'état civil---
VII. Enonciations relatives au contrat de mariage et à la désignation de la loi---
applicable---
Aucune dans l'acte étranger.---
VIII. Nom et qualité de la personne ayant célébré le mariage---
Mohamed AMRANI et Omar KOUBI, notaires---
VIIIbis. Nom et qualité de la personne ayant enregistré le mariage---
Mustapha BENABOUD, juge chargé du notariat près le tribunal de première instance de---
Témara---
Lieu, date et référence de cet enregistrement---
Témara, le 17 mai 2016, sous la référence numéro 136, folio 135, registre 84---
IX. Mentions marginales figurant dans l'acte étranger---
X. Transcrit par Nous, Thomas PIANA, officier de l'état civil du service central---
d'état civil du Ministère des Affaires étrangères, le 27 juillet 2016, en---
application de l'article 2 alinéa 2 du décret 2008-521 du 2 juin 2008, à la demande---
de Christelle, Isabelle CHEVRE, sur la production d'une copie de l'acte original---
dûment traduite, à Nous transmise par la requérante, copie et traduction annexées au---
présent registre---

Copie d'acte délivrée selon procédé informatisé
Nantes, le 22 octobre 2020

L'officier de l'état civil,



Benoit SOUNALET